

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-787654

180895

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 7082	Société : 2AM		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : HARIS TAOUFIK			
Date de naissance : 07 - 02 - 1958			
Adresse :			
Tél. 06 68 38 55 26 Total des frais engagés : 2129,40 Dhs			
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 18/10/23			
Nom et prénom du malade : ATIKA AT LHOSSAÏNE Age : 47			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input checked="" type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Douloureuse + ATA			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **27/10/23** Signature de l'adhérent(e) : 

Le : **27/10/23**

Boulevard Mohamed V
Lot 0522 100 63 92
CLINIQUE FRANCOPHONE
Allal Ben Abdellah - Casablanca

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien et du Formassier	Date	CLINIQUE FIRDAOUS	Montant de la Facture
SARL AU 106 N°7 Bis - Sidi Bennour Cimanca - Tél : 05 22 73 93 94	18/02/23		31,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>ER EL HAGE - CLINIQUE D'ANALYSES AMALAB 4. Sidi Bel Abbès</i>	26/10/93	B940.90	1059 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

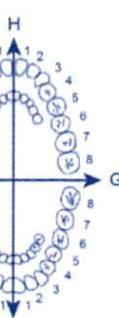
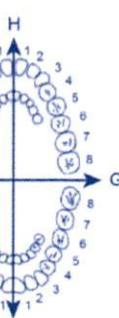
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 	G	H 	
	25533412 00000000	21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D 	G	B 	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	00000000 35533411	00000000 11433553		DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Clinique Firdaous
Multidisciplinaire
Hay Chabab - Casablanca

18/10/23

Phme. ARIKA ART LHoussem

49,40

1/ Amep T My



1cp1 Fr pbt ol mrs
22,00

2/ Cédat less my



leps1 Fr pbt ol

49,40

pharmacie SOUAD
S.A.R.L A.U
BLOC 106 N°7 Bis
Sidi Bernoussi
Casablanca - Tel : 05 22 73 93

22,00



18/10/23



Clinique Firdaous
Multidisciplinaire
Hay Chabab - Casablanca

N° DE FACTURE 564/2023

DATE D'ENCAISSEMENT : 18/10/2023

NOM DE PATIENT : AIT LHOUSSAINE ATIKA

N°	Désignation	Montant DH
1	CONSULTATION	300DH
2	SERUM SALE	200DH
3	PERFALGAN	200DH
4	SPASFON	100DH
5	ODES	100DH
6	LOXEN	100DH
TOTAL		1000DH



CLINIQUE FIRDAOUS
Boulevard Mohamed Bâamrani
Lot Chabab, Ain Sébaâ, Casablanca
Tél. 0522 76 73 73 73 63 92
http://www.cliniquefirdaous.com
090080773



Clinique Firdaous
Multidisciplinaire
Hay Chabab - Casablanca

le 20/10/2023

AIT L Adoussain
ATIKA

NFS CRP Tongue

Urea creat

ASAT ALAT

SGT

cholestérol CDC HDL

Triglycéride

TSH

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES AMALAB
98, Bd. Mohamed Bâamrani
1er Étage, Amal 4, Sidi Bernoussi
Casablanca



Dr. Amal KAMIRI

Centre de Biologie Médicale
Dulal, Laboratoire d'analyse et
Génétique moléculaireAMAL 4 - Bd Mohamed Baâmrani N° 62 (au RDC) , Bernoussi - CASABLANCA - 05 22 74 10 15 - amalaboratoire@gmail.com
ICE : 001759360000025 - ITP : 31603312 - IF : 18812363

Casablanca 20 octobre 2023

Madame AIT LHOUSSAINE ATIKA

M

FACTURE N° 34167

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Ionogramme sanguin -----	B	160	
Urée -----	B	30	
Créatinine -----	B	30	
Cholestérol total -----	B	30	
Cholestérol HDL -----	B	50	
Cholestérol LDL -----	B	50	
Triglycérides -----	B	60	
Gamma -G.T. -----	B	50	
Transaminases OT -----	B	50	
Transaminases PT -----	B	50	
Protéine C réactive -----	B	100	
Thyreostimuline (TSH us) -----	B	200	Total : B 940

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		1 059,00 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Cinquante Neuf Dirhams

LABORATOIRE D'ANALYSES
MÉDICALES AMALAB
98, Bd. Mohamed Baâmrani
1er Etage, Amal 4, Sidi Bernoussi
Casablanca

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

مختبر أمل لاب للتحليلات الطبية

Hématologie - Immunologie - Hormonologie - Biochimie Clinique - Bactériologie
Virologie - Parasitologie - Mycologie - Biologie de la reproduction

Dr. Amal KAMIRI
Pharmacienne Biologiste

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Madame AIT LHOUSSAINE ATIKA
Docteur AHMED ZERHBOUB
Réf. : 23J539

Dossier ouvert le : 20/10/23 , Edité le : 20/10/23

Page : 1/3

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

GLOBULES ROUGES

			Normales
			(Femme Adulte)
Hématies -----:	4,53	M/mm ³	4,2 - 5,2
Hémoglobine -----:	12,3	g/100 ml	12 - 16
Hématocrite -----:	38	%	35 - 45
- V.G.M. -----:	84 *	μ ³	85 - 95
- T.C.M.H. -----:	27 *	pg	28 - 32
- C.C.M.H. -----:	32	g/100 ml	30 - 37

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	9 470	/mm ³	4000 - 10000
----------------------------------	-------	------------------	--------------

Formule leucocytaire

Polynucléaires Neutrophiles -----:	68,5	%	50 - 70
Soit :	6 487	/mm ³	2000 - 7500
Polynucléaires Eosinophiles -----:	1,1	%	1 - 3
Soit :	104	/mm ³	40 - 300
Polynucléaires Basophiles -----:	0,5	%	< 1
Soit :	47	/mm ³	< 100
Lymphocytes -----:	25,8	%	20 - 40
Soit :	2 443	/mm ³	1500 - 4000
Monocytes -----:	4,1	%	1 - 8
Soit :	388	/mm ³	40 - 800

PLAQUETTES

Résultat -----:	176 000	/mm ³	150000 - 400000
-----------------	---------	------------------	-----------------

AMAL 4 - bd Mohamed Baâmrani n°: 98. 1er étage, Bernoussi

à coté Acima et café MEET U

tel & fax : (+212) 05 22 74 10 15 - Mail : amalaboratoire@gmail.com

ICE : 001759360000023 - ITP : 31603312 - IF : 18812363

Docteur AMAL KAMIRI
Ph Biologiste
Amal 4 Bd. Mohamed Baâmrani n°: 98
1er étage, Bernoussi Casablanca
Tél: 05 22 74 10 15

Dr. Amal KAMIRI
Pharmacienne Biologiste

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Madame AIT LHOUSSAINE ATIKA
Docteur AHMED ZERHBOUB
Réf. : 23J539

Dossier ouvert le : 20/10/23 , Edité le : 20/10/23

Page : 2/3

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE
(Konelab)

IONOGRAMME SANGUIN

			Normales	Ault
Sodium -----	: 145,0	mEq/l	135 - 145	
Potassium -----	: 3,54	mEq/l	3,5 - 5,1	
Calcium -----	: 90,2	mg/l	86 - 103	
	Soit : 2,3	mcmol/l	2,15 - 2,57	
Chlore -----	: 104,0	mEq/l	95 - 105	
Protéines Totales -----	: 70	g/l	60 - 84	
Bicarbonates -----	: 28,00	mEq/l	20 - 30	
Urée -----	: 0,20	g/l	< 0,5	
	Soit : 3,33	mmol/l	< 8,34	
Créatinine -----	: 8,0	mg/l	6 - 12	
	Soit : 71	μmol/l	53,09 - 106,1	
Cholestérol Total -----	: 1,50	g/l	1,3 - 2,3	
	Soit : 3,87	mmol/l	3,3 - 5,9	
Cholestérol HDL -----	: 0,48	g/l	0,3 - 0,65	
	Soit : 1,24	mmol/l	0,7 - 1,67	
Cholestérol LDL -----	: 0,84	g/l	< 1,6	
	Soit : 2,16	mmol/l	< 4,12	

Recommandations de l'Afssaps: Niveaux "cibles" de LDL-cholestérol selon les facteurs de risque

Facteurs de risque	Taux de LDL- Cholestérol recommandé
Aucun	< 2,2 g/l
Un seul	< 1,9 g/l
Deux	< 1,6 g/l
Plus de deux	< 1,3 g/l
Antécédent de maladie cardiovaskulaire	< 1 g/l

Docteur AMAL KAMIRI
Pharmacologue
Amal Laboratoire Baâmrani n° 98
1er étage, 10200 Casablanca
Tél 05 22 74 10 15

Dr. Amal KAMIRI

Pharmacienne Biologiste

CES en Biologie clinique
DU d'assurance qualité en
Science de la santé

Madame AIT LHOUSSAINE ATIKA

Docteur AHMED ZERHBOUB

Réf. : 23J539

Dossier ouvert le : 20/10/23 , Edité le : 20/10/23

Page : 3/3

Compte Rendu d'Analyses

Triglycérides ----- :	0,90	g/l	< 1,6
Soit :	1,03	mmol/l	< 1,83
Gamma G.T. ----- :	37	UI/l	< 38
Transaminases - SGOT / ASAT ----- :	28	UI/l	< 31
Transaminases - SGPT / ALAT ----- :	61 *	UI/l	< 31

Note: Résultat contrôlé.

IMMUNO / SEROLOGIE

CRP (Protéine C réactive) ----- :	4	mg/l	< 6
------------------------------------	---	------	-----

HORMONOLOGIE

Thyreostimuline (TSH us) ----- :	3,000	μUI/ml	0,27 - 5
Roche Cobas E411 (Chimiluminescence)			

Docteur AMAL
Ph Biologiste
Amal 4 Bd Mohamed Baâmrani n°: 98. 1er étage, Bernoussi
1er étage, Bernoussi Casablanca
Tel: 05 22 74 10 15